



## Mensonge du proprietaire grave

Par **HAVET**, le **02/04/2009** à **19:41**

[IE PROPRIETAIRE A FAIT INSTALLER UN SYSTEME DE CHAUDIERE  
AEROTHERMIQUE SUR UNE INSTALATION PREVU POUR UNE CHAUDIERE FIOUL JE  
LAI SU PAR LE PLOMBIER ]7 gros radiateurs mureux sur une surface habitable de 135 m²  
Ayant demander a la regis ,il s'avere que la consommation de l'instalation est du triple de se  
qu'elle devrait etre,leur decrivant l'instalation ils sont tres surpris et me disent que c'est bien le  
systeme aerothermique qui est trop faible  
mon proprietaire s'en fou  
la consommation QUI DEVRAIT ETRE DE MILLE EURO ANNUELLE ENVIRON PASSE A  
TROIS MILLE EURO ANNUELLE ENVIROO  
eT LA CERISE SUR LE GATEAU LA TOTALE LES POUTRES APPARENTES SONT  
ATTAQUEES PAR LES TERMITES  
PAS QUESTION DE RESTER DANS SE LOYER MES MEUBLES ET LINGES SONT EN  
DANGER ET LE PROPRIETAIRE SANS FOU  
QUE DOIS JE FAIRE ,MERCI A VOUS REPONDEZ MOI VITE JE VOUS ENPRIE